



LES CIMETIÈRES DE LA COM'COM SE METTENT AU VERT

Depuis le début du mois de mars, les cimetières sont équipés de nouveaux bacs de tri dans les communes de la Com'com Millau Grands Causses

Publié le 04 avril 2022

Une nouvelle signalétique a été installée dans les cimetières. L'objectif : sensibiliser les visiteurs à mieux trier leurs déchets ainsi les revaloriser.

Vous trouverez deux contenants selon le type de dépôt :

- › les pots, les sacs, films en plastique, fleurs en plastiques ou les mousses sont à déposer dans le bac d'ordures ménagères.
- › les fleurs, les plantes naturelles et la terre des pots de fleur sont à déposer dans un bac de compostage !

Les cimetières de Millau seront équipés de ces zones de tri et de cette nouvelle signalétique très prochainement.

Merci de respecter ces nouvelles consignes.

DÉPOSER ICI

VÉGÉTAUX & TERRE

TERRE

PLANTES ET FLEURS NATURELLES

La terre et les végétaux sont récupérés par les agents municipaux pour être compostés.
MERCI DE RESPECTER LEUR TRAVAIL

RETIRER CE QUI N'EST PAS COMPOSTABLE :
POT EN PLASTIQUE, PLASTIQUE D'EMBALLAGE, TUTEUR, RUBAN...

PLUS D'INFOS SUR CC-MILLAUGRANDSCAUSSES.FR

RÉDUISONS, RÉUTILISONS, RECYCLONS
#LESBONNESHABITUDES

Millau Grand Causses
Communauté de Communes

JETER ICI

AUTRES DÉCHETS

POTS

SACS ET FILMS EN PLASTIQUE

BLOCS MOUSSE

FLEURS EN PLASTIQUE

Ces déchets seront éliminés avec les ordures ménagères.
MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI

PLUS D'INFOS SUR CC-MILLAUGRANDSCAUSSES.FR

RÉDUISONS, RÉUTILISONS, RECYCLONS
#LESBONNESHABITUDES

Millau Grand Causses
Communauté de Communes